



SONNEUR À VENTRE JAUNE



25/04/2017 - **LPO ISÈRE** - Amphibiens

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud, n'excédant pas 5 cm de long pour un poids de 10 g. Si la peau de la face dorsale est verruqueuse et de couleur variant en fonction de la teinte du substrat (du vert olive au gris sombre), la face ventrale présente des taches ventrales jaune vif sur fond noir à bleuté qui s'étendent jusqu'aux extrémités (couleurs pour informer les prédateurs de sa toxicité). Ses yeux sont nettement positionnés sur le haut de la tête, favorisant des habitudes

aquatiques. Sa pupille est triangulaire ou arrondie, souvent proche d'une forme de cœur.

Son chant est doux, une sorte de sifflement étouffé, qui lui a valu son nom de sonneur.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Dans le département de l'Isère, le sonneur occupe principalement des ensembles forestiers et prairiaux installés sur des croupes morainiques entre Vienne, Saint-Jean-de-Bournay et Bellegarde-

Poussieu. Il est aussi présent dans des zones alluviales dans la vallée de la Romanche, ainsi que dans celles de la Vanne et de l'Ebron dans le Trièves.

Il existe donc trois noyaux de population en Isère : Nord Isère, Trièves et Oisans.

ÉCOLOGIE LOCALE

Le sonneur à ventre jaune est une espèce pionnière privilégiant comme sites de reproduction les flaques croupissantes, non ombragées et peu végétalisées (dont fossés, ornières, etc.), situées à proximité ou à l'intérieur de forêts. L'espèce est également susceptible d'occuper des flaques et des ornières au sein d'environnement très anthropisés et perturbés tels que des carrières. En Trièves, de petits cours d'eau sont aussi utilisés par l'espèce pour la reproduction.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Le sonneur à ventre jaune présente une période de reproduction prolongée. La reproduction débute à la fin du mois d'avril avec le mois de mai comme période maximale d'activité.

L'hibernation, d'octobre-novembre à mars-avril, se fait à terre, dans un trou ou dans un substrat meuble.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Tout ce qui peut maintenir, créer ou restaurer des mares, mares-abreuvoirs, ornières, fossés, vasques dans des secteurs alluviaux, cours d'eau sera susceptible d'être favorable au sonneur à

ventre jaune.

Un assèchement périodique en automne ou en hiver est important, mais il faut qu'il y ait de l'eau huit semaines minimum entre avril et août pour permettre la ponte et le développement des têtards. Afin de conserver une température favorable à la reproduction du sonneur, les mares créées doivent bénéficier d'un bon ensoleillement et ne doivent pas dépasser 30 cm de profondeur, avec une surface ne dépassant pas les 6 à 8 m².

L'habitat terrestre est essentiellement forestier. Il convient de favoriser des refuges à 50 m maximum des sites de ponte : conservation des fossés, des lisières, des chemins forestiers, des bandes herbeuses et des haies.

La déclinaison régionale du plan national d'actions « sonneur à ventre jaune », dont l'animation a été confiée à la LPO coordination Rhône-Alpes, a suscité la mise en place d'actions telles que l'actualisation des données de répartition et l'évaluation des mesures de compensation en faveur de l'espèce.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n'hésitez pas à en proposer vous-même des compléments ! Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche INPN du sonneur à ventre jaune** (https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/212) [1]